



*Sylvain Dion, président AMCLSCQ  
CSSS des Etchemins*

### Dépôt du cahier des demandes

C'est le 3 mars dernier que les dirigeants de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec déposaient à la table des négociations le cahier des demandes visant le renouvellement de notre entente qui se termine le 31 mars prochain. Le cahier de demandes est imposant. Le point culminant demeure la valorisation de la médecine familiale qui passe notamment en priorité la réduction de l'écart de rémunération avec les médecins spécialistes, qui aujourd'hui est au-delà de 55 %.

La Fédération, à l'intérieur du cahier des demandes, milite également pour l'équité entre les différents modes de rémunération. Des travaux en ce domaine sont en cours à la Fédération.

Également au cour des demandes, l'amélioration des conditions d'exercice s'avère une priorité afin d'assurer à chaque omnipraticien, quel que soit son milieu de pratique, un environnement professionnel adéquat afin d'être davantage en mesure d'offrir à chaque Québécois un médecin de famille.

### Le comité de contestation est mis en branle

En prévision des négociations, la FMOQ a mis sur pied son comité de contestation regroupant des délégués dans chacune des associations. Pour l'AMCLSCQ, les Drs Jean-Denis Bérubé et Jean-Marc Hébert nous y représenteront.

De plus au sein même de L'Exécutif, nous avons constitué un sous-comité de contestation qui sera composé, outre des Drs Bérubé et Hébert, du Dr Stéphane Roy. Ce sous-comité, en étroite communication avec nos représentants régionaux, s'assurera de les tenir informés. La première tâche de ce sous-comité sera d'assurer une pyramide de communications fonctionnelle dans chacune de nos régions. Vous serez d'ailleurs mis au courant dans les prochaines semaines de la structure de cette pyramide.

Finalement, comme je vous l'ai mentionné précédemment, nous tenons à ce que chaque membre puisse bénéficier d'une information continue et qui plus est, mise à jour régulièrement eu égard à l'importance de la prochaine négociation pour l'avenir de la médecine familiale au Québec. Nul doute que la mobilisation de chacun d'entre nous s'avérera nécessaire. De plus, en mettant à profit les nouvelles technologies de l'information, notamment le courrier électronique, nous espérons cette communication bidirectionnelle et comptons recevoir vos commentaires.

Compte tenu de la nature particulière de cette négociation, souhaitons-nous un aboutissement satisfaisant des travaux à venir!



*Sylvain Dion, président AMCLSCQ  
CSSS des Etchemins*

Plusieurs membres de l'AMCLSCQ exercent en santé publique et nous avons cru bon que ce numéro s'adresse davantage aux préoccupations des médecins qui pratiquent dans ce champ d'exercices

### **Cahier des demandes**

Le 3 mars dernier, le président de notre Fédération, le Dr Louis Godin, déposait à la table des négociations le cahier des demandes en vue du renouvellement de notre entente qui se termine le 31 mars 2010.

L'enjeu prioritaire de ce cahier demeure le redressement de la rémunération des omnipraticiens pour quelle soit plus compétitive et équitable face aux médecins spécialistes québécois. Plusieurs mesures touchent la valorisation de la médecine familiale, notamment la prise en charge et le suivi des patients. L'un des volets importants de ce cahier des demandes est d'assurer l'équité entre les différents modes de rémunération tout en tenant compte du type d'activités effectuées et des fonctions qui s'y rattachent. C'est le dossier de l'équivalence actuarielle sur lequel nous revenons plus loin.

Au chapitre spécifique des demandes touchant la santé publique, nous retenons plusieurs aspects entourant les conditions de pratique, notamment la reconnaissance du rôle des fonctions du chef de département de santé publique et la nécessité de faire valoir l'indépendance professionnelle des médecins de santé publique sans égard aux fonctions politiques et administratives du directeur de la santé publique.

Au chapitre de la rémunération, il faudra s'assurer qu'elle soit juste et équitable et qu'elle reconnaisse le caractère distinctif de cette pratique. Elle se doit également d'être compétitive par rapport aux

autres secteurs de pratique.

À l'Association des médecins de CLSC du Québec, nous avons appuyé ses demandes d'une juste reconnaissance de l'autonomie professionnelle des médecins de santé publique, mais aussi d'une juste rémunération de leurs activités professionnelles.

### **Des travaux sont menés à la FMOQ sur l'équivalence actuarielle entre les modes de rémunération**

La FMOQ a inclus dans son cahier des demandes pour le renouvellement de notre entente l'équité entre les différents modes de rémunération. Plusieurs de nos membres, et bien d'autres de différents milieux de pratique, ont réclamé qu'une analyse en profondeur soit effectuée entre les modes de rémunération sur base de temps que sont le tarif horaire et les honoraires fixes et celle en cabinet. Les travaux amorcés visent dans un premier temps l'équivalence actuarielle entre le tarif horaire et la rémunération à l'acte en cabinet. Dans un deuxième temps, l'équivalence actuarielle entre le tarif horaire et les honoraires fixes devrait être complétée.

Un comité a été constitué à la FMOQ regroupant des médecins de différents milieux de pratique, comité présidé par le Dr Marc-André Asselin. Outre le président de l'AMCLSCQ, le Dr Sylvain Dion (CLSC et UMF), nous y retrouvons les Drs René Pineau (établissement psychiatrique), François-Pierre Gladu (CHSLD et cabinet), Claude Saucier (cabinet et hospitalisation) et Yves Langlois (cabinet et hospitalisation). Les travaux qui ont cours mettent intensément à profit les services économiques de la FMOQ. L'exercice n'est certes pas facile pour trouver les bases de comparaison entre la rémunération à l'acte et celle sur base de temps. Les travaux progressent et à la fin du printemps les premiers échos devraient nous

## ***Suite - info négos***

---

Pour l'AMCLSCQ, cet exercice s'avère d'une très haute importance afin d'assurer à tous les omnipraticiens québécois, quels que soient leur lieu et leur type de pratique, d'être bien rémunérés. L'activité professionnelle de nos médecins de famille, clinique ou non, doit être reconnue équitablement.

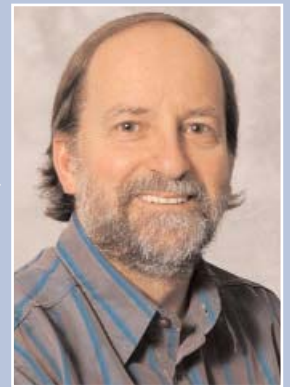
À notre point de vue, il s'agit d'un enjeu très important dans la prochaine négociation. Cet enjeu est d'autant plus important qu'il constitue un élément de mobilisation majeur pour beaucoup de médecins.



*Jean-Marc Hébert, md  
CLSC-GMF de St-Donat*

# Échos des négociations

## Résumé des rencontres



*Jean-Denis Bérubé, md  
CLSC Chicoutimi*

### ***Etes-vous satisfait de votre sort?***

Notre entente est actuellement en renouvellement. Savez-vous qu'un cahier de charges a été déposé au Ministère le 3 mars dernier qui fait état de nos revendications? Est-ce que cela vous concerne? Avez-vous plus d'argent pour ce que vous faites et en avez-vous vraiment besoin de plus? Allez-vous vous battre, de quelle façon et pour obtenir quoi au juste? Va-t-on prélever encore plus d'argent sur votre cotisation syndicale pour défendre vos intérêts?

C'est un peu à toutes ces questions que nous avons tenté de répondre aux rencontres du comité de contestation qui se tenaient les 16 février et 13 avril 2010.

Il faut savoir que nous n'en sommes encore qu'à la phase de sensibilisation. Toutefois, les réactions du Ministère suivant le dépôt du cahier des demandes ont été bonnes, mais comme on le sait, la situation se corsera au cours des prochains mois. Il faut bien être réaliste, il y a la fonction publique, les infirmières et la situation budgétaire difficile du gouvernement.

À la FMOQ, il y a urgence en la demeure, c'est-à-dire que les négociations actuelles seront cruciales à la survie de la médecine familiale. Il faut donc être prêt à tout pour défendre vos intérêts. Prochainement, il y aura une campagne publicitaire et pour la première fois, nous ferons appel à l'Internet pour passer nos messages.

Plusieurs rencontres sont prévues pour vous informer des avancements, dont celle du 14 mai où nous vous présenterons également l'énoncé de position de la pratique médicale en CLSC. Il y aura aussi deux autres rencontres pour discuter des négociations les 4 et 9 juin respectivement à Québec et à Longueuil, jumelées à des formations sur le PAD-PC électronique.

Nous sommes bien conscients que pour plusieurs d'entre vous, gagner plus d'argent n'est pas vraiment un enjeu et dire qu'il faudra travailler plus ne vous intéresse sans doute pas davantage. C'est pourquoi il faut se donner les moyens d'organiser notre pratique médicale, avoir par exemple un soutien clérical décent, des outils informatiques performants et ne pas oublier qu'il faut attirer de jeunes médecins pour la relève un jour, ne pas les perdre au détriment des spécialistes qui sont mieux rémunérés pour un travail parfois moins exigeant que de faire une prise en charge globale d'un patient vulnérable...

*Jean-Marc Hébert  
Vice-président*

# Échos des négociations

## **Suite - Résumé des rencontres**

### ***Soyons prêts !***

Est-il nécessaire de le rappeler, les négociations qui s'amorcent entre la FMOQ et le MSSS seront d'une importance capitale pour l'avenir de la médecine familiale au Québec.

Malgré une conjoncture politique favorable, le contexte économique difficile (déficit) fait croire à plusieurs qu'un affrontement semble inévitable. Dans cette optique, un comité, composé de représentants de toutes les associations affiliées à la FMOQ, prépare minutieusement la contestation. Un éventail de moyens de pression réalistes est en voie d'élaboration. Ceux-ci seront déployés graduellement à partir des prochaines semaines et devraient culminer à l'automne si la nécessité s'en fait sentir.

Votre association a également son comité de contestation composé de Sylvain Dion, Jean-Marc Hébert, Stéphane Roy et de moi-même. Beaucoup d'informations ont déjà été diffusées et plusieurs rencontres sont annoncées pour bientôt. Votre participation en grand nombre est souhaitée. Plus la mobilisation sera massive, meilleures seront les chances de voir ces négociations se conclure positivement.

Solidairement,

*Jean-Denis Bérubé*  
*Secrétaire exécutif*



*Jean-Marc Hébert, md  
CLSC-GMF de St-Donat*



*Jean-Denis Bérubé, md  
CLSC Chicoutimi*

# Échos des négociations

## Résumé de rencontre du 26 mai 2010

Avec le retour de l'automne, les négociations vont s'accélérer et vous serez sans doute sollicités pour participer de façon plus concrète aux moyens de contestation. À la dernière réunion du comité de contestation de la FMOQ le 26 mai dernier, nous avons pu constater le grand succès obtenu par la campagne « diagnostic ». À ce jour, la vidéo a été visionnée plus de 113 000 fois et plus de 18 000 personnes sont inscrites sur le site « Facebook ».

Chaque association a été invitée à préparer son plan de contestation. Ces divers plans seront analysés lors de la réunion estivale du Bureau et feront l'objet d'une présentation exhaustive lors de la prochaine réunion du comité de contestation le 14 septembre prochain.

À compter de maintenant, tenez-vous prêts à participer aux différentes actions pour lesquelles vous serez sollicités. Seule une mobilisation massive nous permettra d'atteindre le but recherché soit, la valorisation de la médecine familiale.

*Jean-Denis Bérubé  
Secrétaire exécutif*



*Sylvain Dion, md  
président AMCLSCQ*

Dans notre dernière parution, nous vous informions que des discussions informelles s'étaient poursuivies au cours de l'automne avec le ministère. Ce dernier a manifesté dans le dossier de rémunération une ouverture pour réduire l'écart de rémunération avec les médecins spécialistes. Mais à quel point? Cela reste à voir...

Le ministère se dit également favorable à la valorisation de la médecine familiale et bien entendu, il cherche, du moins selon ses porte-paroles, à assurer à chaque Québécois un médecin de famille, d'où leur préoccupation sur la productivité des médecins. Des pourparlers avec le ministère, il ressort par ailleurs que la rémunération sur base de temps (tarif horaire et honoraires fixes) pourrait être redressée avec des mesures visant à documenter l'activité des médecins concernés par ces modes, et ce peu importe leur milieu de pratique. La porte semble ouverte à une rémunération mixte, formule qui existe déjà chez nos collègues les médecins spécialistes.

### ***Quels sont les enjeux pour les médecins de CLSC et de santé publique?***

★ Nos médecins recherchent une rémunération concurrentielle qui permettra d'assurer une relève et de l'aide pour assumer leurs responsabilités de prise en charge et de suivi des patients.

★ Plusieurs de nos médecins, notamment les médecins à honoraires fixes, sentent une menace sur les modes de rémunération actuels. Leurs inquiétudes sont palpables. À quel prix seront-ils prêts à explorer d'autres modes de rémunération sans perdre tous les acquis accumulés au fil des ans?

★ Pour les médecins de CLSC, la question du soutien à la pratique revêt une importance capitale au même titre que le financement des frais de pratique en cabinet est un enjeu pour nos collègues exerçant

dans ce milieu. Cette négociation doit nous permettre de régler ce contentieux que nos équipes vivent dans plusieurs de leurs établissements. D'où viendrait le financement et comment se ferait-il?

En bref, beaucoup de matière pour débattre avec vos collègues dans vos milieux, avec vos représentants régionaux et le moment venu, aux rencontres que l'Association organisera. Nous vous y attendrons en grand nombre. ■

### ***Les conditions de pratique ça bouge***

Depuis la dernière parution du Propos du temps présent, nous avons été interpellés par cinq (5) équipes médicales en CLSC qui ont des revendications sur leurs conditions d'exercice. C'est sans aucun doute une bonne nouvelle d'autant plus que maintenant nous pouvons adresser ces demandes au comité conjoint, créé en vertu de la lettre d'Entente n° 232, qui porte sur les conditions d'exercice des médecins omnipraticiens en CLSC.

Si d'autres équipes médicales croient avoir des difficultés de cet ordre, elles sont invitées à entrer en contact avec nous. Il nous fera plaisir de discuter de votre situation et d'explorer de quelle façon nous pourrions amener votre dossier au comité conjoint.

Nous vous proposons de préparer un document écrit qui illustre brièvement vos problématiques vécues sur le terrain en vous référant au guide des bonnes conditions de pratique produit par l'AMCLSCQ. Il s'agira donc de cibler les écarts à combler entre votre situation et la recommandation de l'Association.

Ne perdons pas courage! Un jour, tous les médecins de CLSC auront peut-être des conditions de pratique décente... !



*Sylvain Dion, md  
président AMCLSCQ*

## **Malgré tout, de joyeuses Fêtes à tous !!!**

Chers collègues, nous sommes en fin de parcours avant la période des fêtes. Certains d'entre nous seront en congé, d'autres assureront des services de garde. Mais pour nous tous, cette période constitue le temps de ralentir le rythme de nos activités professionnelles et d'avoir du bon temps en famille et entre amis.

Nous sommes tous fortement sollicités dans nos milieux cliniques : la tâche s'alourdit, il y a beaucoup de patients sans médecin de famille et le réseau nous demande de participer à toute sorte de comités. Sans contredit, le repos sera bien mérité.

Côté négociations, je ne reviendrai pas sur les offres gouvernementales formulées le 7 décembre dernier. Celles-ci vous ont clairement été expliquées dans une lettre du Godin. Il y reprenait les paramètres monétaires présentés à la table des négociations. Quelle a été votre réaction?

De mon côté, je juge cette offre méprisante et inacceptable. Le gouvernement ne reconnaît en rien la valeur du travail du médecin de famille. Qui plus est, cela représente à mes yeux un bris de confiance avec ce gouvernement qui affirmait, depuis maintenant de nombreux mois, l'importance qu'il faut accorder à la médecine familiale lui qui en faisait un enjeu prioritaire de ses politiques. Je vous invite donc à y réfléchir chacun de votre côté.

Qui plus est, le Dr Barrette en rajoute en disant qu'il n'y a pas un si grand écart, si écart il y a, et que nous ne travaillons pas assez!

Quoi qu'il en soit, ces pourparlers qui débutent entre la FMOQ et le gouvernement suscitent chez moi de

l'indignation.

Où est la reconnaissance du travail que je fais au quotidien, dans mes interventions auprès de mes patients et dans mes efforts pour répondre à leurs attentes? Quelle est la reconnaissance de mon engagement à assurer davantage de prise en charge et d'augmenter le nombre de mes patients inscrits? Nul besoin de vous dire qu'à ce stade-ci j'ai pris la décision d'assurer l'essentiel de mon rôle auprès de mes patients. Il n'est pas question qu'on me demande d'en faire plus! Quant aux tâches administratives et aux comités de toute sorte, ils ne sont qu'accessoires à mes yeux et le demeureront tant et aussi longtemps que l'on ne me reconnaîtra pas à ma juste valeur.

C'est à cette réflexion que je vous invite individuellement. Certains d'entre vous se demandent pourquoi il n'y a pas d'actions concertées émanant de la Fédération. Pour le Dr Godin, il n'est actuellement pas question de rompre les liens avec le gouvernement. À la suite de récents échanges avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Conseil du trésor, il a été convenu de reprendre les négociations sur les bases qui ont été proposées par la Fédération. L'offre initiale a donc été rejetée.

Cela dit, les médecins sur le terrain ont le droit d'être indignés et de vouloir réagir! Sans aucun doute, le message se rendra plus haut. Faites savoir à l'administration et aux gestionnaires votre déception quant à la considération qui est faite de votre travail. De mon côté, qu'on ne m'en demande pas plus...

**Malgré tout**, je tiens à vous souhaiter d'heureuses festivités. Qu'en famille et avec vos amis vous puissiez partager de bons moments de paix, d'amour et de joie. La modération a bien meilleur goût. Mais rien ne nous empêche de festoyer!

En vous souhaite de très joyeuses fêtes et à tous, bonne et heureuse année 2011.